

**DÉPARTEMENT DU CALVADOS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
SEULLES TERRE ET MER**  
**10 PLACE EDMOND PAILLAUD  
CREULLY  
14480 CREULLY SUR  
SEULLES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS ET DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Délibération n°DEL2020 – 078 : Modification des  
membres pour la commune de Bazenville dans les  
différentes commissions de STM**

Séance du 19 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi 19 novembre 2020 à 18h, les membres du conseil communautaire de la communauté de communes de Seules Terre et Mer se sont réunis à la salle polyvalente de Villiers le Sec située rue Paul Champenois à Creully-sur-Seules. La convocation, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers communautaires le jeudi 12 novembre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la communauté de communes le vendredi 13 novembre 2020.

<b>Nombre de conseillers communautaires</b>		
En exercice	Présents	Participants au vote
44	37	43
Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir		

<b>VOTE</b>
<b>A L'UNANIMITE</b>
Pour: 43
Contre : 0
Abstention : 0

Sont présents les Conseillers communautaires suivants :  
*Nadine BACA, Marie-France BOUVET-PENARD, Didier COUILLARD, Christelle CROCOMO, Vincent DAUCHY, Pierre de PONCINS, Daniel DESCHAMPS, Marcel DUBOIS, Alain DUVAL, Jean DUVAL, Sandrine GARÇON, Véronique GAUMERD, Christian GUESDON, Stéphane JACQUET, Patrick LAVARDE, Sylvie LE BUGLE, Gwenaëlle LECONTE, Lysiane LE DUC DREAN, Sylvaine LEFEVRE, Guillaume LEMENAGER, Daniel LEMOUSSU, Daniel LESERVOISIER, Frédéric LEVALLOIS, André MARIE, Philippe ONILLON, Colette ORIEULT, Thierry OZENNE, Alain PAYSANT, Hervé RICHARD, Cyrille ROSELLO de MOLINER, Virginie SARTORIO, Geneviève SIRISER, Gilles TABOUREL, Fabien TESSIER, Agnès THOMASSET, Jean-Luc VERET, Richard VILLECHENON.*

Ont donné pouvoir :

Alain COUZIN a donné pouvoir à Virginie SARTORIO  
Geoffroy JEGOU du LAZ a donné pouvoir à André MARIE  
Marie-Claire LAURENCE a donné pouvoir à Richard VILLECHENON  
Gérard LECOQ a donné pouvoir à Patrick LAVARDE  
Jean-Daniel LECOURT a donné pouvoir à Véronique GAUMERD  
Gérard LEU a donné pouvoir à Agnès THOMASSET

Le Conseil communautaire a nommé Christian GUESDON secrétaire de séance.

*Le compte rendu de la séance du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Seules Terre et Mer du 17 septembre 2020 est adopté à l'unanimité*

REÇU EN PREFECTURE

le 03/12/2020

Application agréée E-legalite.com

**DEL2020-078 : MODIFICATION DES MEMBRES POUR LA COMMUNE DE BAZENVILLE DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS DE STM**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22 et L. 5211-1 ;
- Vu la délibération n°DEL2020-44 en date du 29 juillet 2020 créant les commissions thématiques et fixant le nombre de membres,
- Considérant la demande présentée par la commune de Bazenville.
- Considérant que la modification ne modifie pas la représentation des communes

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'UNANIMITE :**

- **DIT** que les commissions sont modifiées comme suit :

Dans la commission Aménagement du territoire (PLUi) et gens du voyage Monsieur Jean-Pierre VALLEREND est remplacé par Madame Lydie VALLEREND.

Dans la commission Protection de l'environnement, transition énergétique, développement durable et gestion des déchets ménagers, Madame Lydie VALLEREND est remplacée par Monsieur Alain DELAMARE.

Et dans la commission Littoral, Mer, GEMAPI, surveillance des plages, SPANC et eau potable, Monsieur Alain DELAMARE est remplacé par Monsieur Jean-Pierre VALLEREND

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures



LE PRÉSIDENT

Thierry OZENNE

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- Recours administratif gracieux auprès du Président Seulles Terre et Mer
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN

REÇU EN PREFECTURE

le 03/12/2020

Application agréée E-legalite.com